

Si vous voyagez au Royaume-Uni, vous pouvez télécharger ce document qui vous sera utile.

Si vous possédez une carte d'identité délivrée entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013, elle bénéficie d'une prolongation de validité de 5 ans supplémentaire, même si elle présente facialement une date périmée.

Carte nationale d'identité française - Allongement de la durée de validité A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité sécurisée de la France (carte plastifiée) délivrée à des personnes majeures (plus de 18 ans) passe de 10 à 15 ans.

Cette extension de validité s'applique également aux cartes qui ont été délivrées à des personnes majeures entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Ces cartes d'identité, qui peuvent présenter une durée de validité facialement dépassée, sont valides. Elles bénéficient automatiquement d'une extension de validité de cinq ans. Les cartes d'identité pour les personnes mineures à la date de délivrance restent valables 10 ans.

Ces informations peuvent être vérifiées sur les sites officiels de la République Française www.diplomatie.gouv.fr Conseils aux voyageurs www.interieur.gouv.fr Démarches

EN French national ID card – Extension of validity

On 1st January 2014, the validity of the secure French national ID card (laminated) issued to adults (people over 18) will increase from 10 to 15 years.

This extension of validity will also apply to ID cards issued to adults between 1st January 2004 and 31st December 2013.

These ID cards will remain valid even though the validity has run out; it will automatically be extended for an additional five years.

Any card issued to an under age person remains valid for 10 years only.